



Mission laïque française

## Lycée français MLF d'Al Khobar

P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952  
Arabie Saoudite  
Tél. : (966) 3 8871216  
Fax. : (966) 3 8870891  
efkprov@yahoo.fr  
[www.lyceefrançaiskhobar.com](http://www.lyceefrançaiskhobar.com)

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT Procès Verbal (proposition)

Mercredi 25/03/2015

Séance n°2

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement – Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire comptable (ou son représentant)-	membre de droit	0	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1	
M.	Jean-Louis	LAVEILLE	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	membre de droit	0	
Mme	Lucy	YERAMIAN	Secrétaire/Gestionnaire	membre de droit	1	
Mme	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	1	
M.	Nahed	MUSTAPHA	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	1	
M.	Pierre	NICOL	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	1	
Mme	Roula	BOUDOUMIT	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	(1)	
Mme	Gaëlle	HAMADENE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	0	
M.	Gilles	VITTI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	1	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	1	
M.	Antoine	LEPRETTE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	0	
Mme	Dounia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	0	
Mme	Isabelle	LEPRETTE	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu	1	
Mme	Marine	RASQUIN	Représentant suppléant des personnels ATOSS	élu	0	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	Désigné par ambassade	1	
M.	Ibrahim	SAAD	Représentant titulaire des parents d'élèves (collège)	Désigné par ambassade	1	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant titulaire des parents d'élèves (élémentaire)	Désigné par ambassade	1	
Mme	Nassima	BENMECHICH	Représentant titulaire des parents d'élèves (maternelle)	Désigné par ambassade	1	
M.	Claude	ASTOUR	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
M.	Dany	RAHAL	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
M.	Taoufic	BLEKADI	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
Mlle	Sana	AL AWAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	1	
M.	Abdulaziz	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	1	
Mlle	Cima	KATERGI	Représentant suppléant des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	0	
M.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant suppléant des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	0	
Mme	Nathalie	PELLAY	Consul de France, ou son représentant	membreconsultatif	0	0
M.	Roland	RAAD	Conseiller consulaire	membreconsultatif	0	1
Mlle	Yara	EL HARRAN	Représentant titulaire des lycéens (vice président du CVL)	membreconsultatif	0	0

16/21

1/3

16 membres à voix délibérative présents à l'ouverture. Le quorum de 12 est atteint. La séance est ouverte à 18h05.



Lycée français MLF d'Al Khobar

P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952  
Arabie Saoudite  
Tél. : (966) 3 8871216  
Fax. : (966) 3 8870891  
efkprov@yahoo.fr  
www.lyceefrançaiskhobar.com

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

## Feuille de présence

Mercredi 25/03/2015

Séance n°2

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	Présence
M.	Jean-Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire comptable (ou son représentant)-	membre de droit	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	membre de droit	
M.	Jean-Louis	LAVEILLE	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	membre de droit	
Mme	Lucy	YERAMIAN	Secrétaire/Gestionnaire	membre de droit	
M.	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	
Mme	Nahed	MUSTAPHA	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	
M.	Pierre	NICOL	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	
Mme	Roula	BOUDOUMIT	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	
Mme	Gaëlle	HAMADENE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	élu	
M.	Gilles	VITTI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	
M.	Antoine	LEPRETTE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	
Mme	Dounia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	élu	
Mme	Isabelle	LEPRETTE	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu	
Mme	Marine	RASQUIN	Représentant suppléant des personnels ATOSS	élu	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	élu	
M.	Ibrahim	SAAD	Représentant titulaire des parents d'élèves (collège)	élu	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant titulaire des parents d'élèves (élémentaire)	élu	
Mme	Nassima	BENMECHICH	Représentant titulaire des parents d'élèves (maternelle)	élu	
M.	Claude	ASTOUR	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	
M.	Dany	RAHAL	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	
M.	Taoufic	BLEKADI	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	
Mlle	Sana	AL AWAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	
M.	Abdulaziz	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	
Mlle	Cima	KATERGI	Représentant suppléant des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	
M.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant suppléant des élèves (de la 5 <sup>ème</sup> à la terminale)	élu	
Mme	Nathalie	PELLAY	Consul de France, ou son représentant	membre consultatif	
M.	Roland	RAAD	Conseiller consulaire	membre consultatif	
Mlle	Yara	EL HARRAN	Représentant titulaire des lycéens (vice président du CVL)	membre consultatif	

## Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès verbal

Secrétaire de séance : Monsieur Anwar DARWICHE

Une proposition d'ordre du jour a été transmise à tous les membres du Conseil le 15/03/2015.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Approbation du procès verbal du dernier conseil d'établissement
- 3. Point d'information sur les demandes du ministère saoudien (régularisation des personnels, licence de l'école)
- 4. Présentation du compte financier.
- 5. Préparation de la rentrée 2015
  - a- Effectifs
  - b- Structure pédagogique
  - c- Calendrier scolaire
  - d- Création des postes
  - e- investissement R 2015
- 6. Bilan de la conférence stratégique du 10 février à AL KHOBAR.
- 7. Projet d'extension de l'établissement
- 8. Point sur la sécurité de l'établissement
- 9. Kermesse et spectacle de fin d'année

Questions diverses

Un ensemble de 9 pièces jointes accompagnait l'ordre du jour, transmis par courriel.

### **1 . Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité.

### **2 . Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement :**

Nombre de votants : 16

Contre : 0

Pour : 16

Abstention : 0

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 19/11/2014 est approuvé.

Monsieur RAAD précise que selon une directive gouvernementale, tous les conseillers consulaires Arabie Saoudite-Koweït doivent être invités au conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **3. Point d'information sur les demandes du ministère saoudien**

Monsieur le proviseur informe le conseil que la démarche est semblable à celle de l'année précédente. Tous les dossiers de régularisation des personnes travaillant au lycée ont été validés cette année. Une incertitude persiste quant aux démarches futures et sur quel ministère, de l'éducation ou du travail se chargerait du suivi.

La licence de l'établissement, délivrée par les autorités saoudiennes en septembre 2013 expirera en septembre 2015. La démarche de renouvellement est en cours.

Monsieur RAAD précise que monsieur l'ambassadeur de France est intervenu auprès du

gouvernorat de la région est afin que le délai de validité soit porté à trois ans.

#### **4. Présentation du compte financier.**

En l'absence de madame JAWAUX, comptable de l'établissement, qui n'a pu assister à la réunion pour cause de non obtention de son visa d'entrée sur le territoire saoudien en temps voulu, monsieur le proviseur explique les détails du compte financier 2013-2014.

Monsieur DARWICHE constate que, depuis quelques années, la mission laïque française fournit de plus en plus de renseignements concernant la comptabilité de l'établissement.

**LYCEE FRANCAIS D'AL KHOBAR  
MISSION LAÏQUE FRANCAISE**

**EXERCICE 2013/2014**

**COMPTE FINANCIER**

**DEVELOPPEMENT DES CHARGES**

<b>Chapitres</b>	<b>Intitulés</b>	<b>CF 12/13</b>	<b>B 13/14</b>	<b>CF 13/14</b>
606	Fournitures	571 838	707 300	549 803
607	Achat de marchandises	95 988	105 000	39 469
611	Sous-traitance	318 644	397 006	426 518
613	Locations	1 400 000	1 400 000	1 439 614
615	Entretien	127 702	80 000	87 145
616	Assurances	148 420	151 500	157 166
618	Documentation	60 697	50 000	73 091
621	Personnels extérieurs à l'établissement	0	3 000	2 500
622	Honoraires	62 370	75 000	45 500
623	Dons	3 200	300	5 740
624	Frais de transport	92 140	40 000	36 409
625	Missions/Réceptions	71 885	50 000	57 877
626	Affranchissements/téléphone	120 358	123 000	77 589
627	Services bancaires	5 609	6 000	3 539
628	Charges externes diverses	75 295	30 000	33 127
635	Autres impôts	0	20 368	21 884
637	Taxes	0	4 310	0
641	Frais de personnel	8 140 324	9 559 756	9 605 617
645	Charges sociales	53 324	96 681	69 732
648	Autres charges de personnel	261 348	511 700	508 762
651	Autres charges de gestion courante	0	0	8 754
653	Fonds commun	341 514	391 109	391 106
656	Charges diverses de gestion courante	569 388	699 035	694 244
658	Services communs	208 981	210 000	208 981
666	Pertes au change	205 698	284 534	271 520
671	Charges exceptionnelles ex courant	6 925	0	19 205
672	Charges exceptionnelles ex ant	0	86 557	56 142
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0
681	Provisions	487 980	476 427	580 692
	<b>Sous-total</b>	<b>13 429 620</b>	<b>15 538 583</b>	<b>15 471 728</b>
<b>Service spécial</b>	Restauration	15 687	0	0
	Activités Péri Scolaires	84 197	101 431	91 608
	Formation continue	84 571	108 575	104 734
	<b>Sous-total</b>	<b>184 455</b>	<b>210 006</b>	<b>196 342</b>
	<b>Sous-total section de fonctionnement</b>	<b>13 614 075</b>	<b>15 748 589</b>	<b>15 668 069</b>
153	Reprise sur provisions IFS	14 970	0	213 162
215	Matériels et mobilier	0	95 000	4 494
218	Installations	866 351	230 000	286 838
	<b>Sous-total section en capital</b>	<b>881 321</b>	<b>325 000</b>	<b>504 494</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 495 396</b>	<b>16 073 589</b>	<b>16 172 563</b>

**LYCEE FRANCAIS D'AL KHOBAR  
MISSION LAÏQUE FRANCAISE**

**EXERCICE 2013/2014**

**COMPTE FINANCIER**

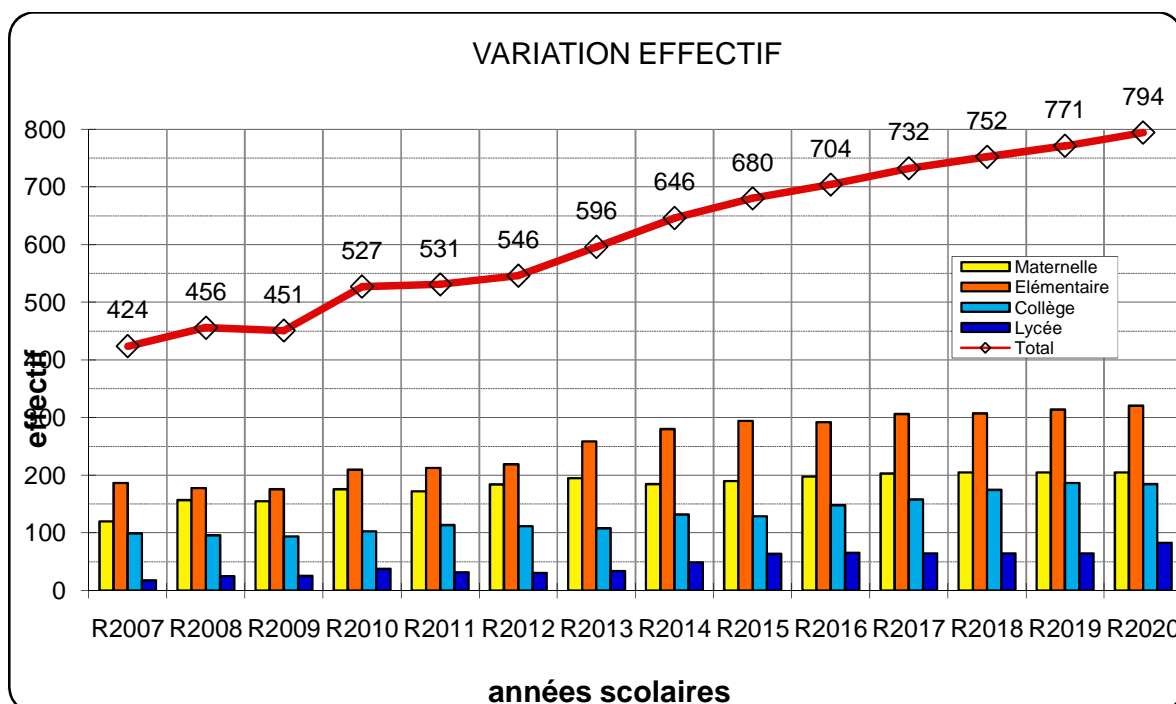
**DEVELOPPEMENT DES RECETTES**

<b>Chapitres</b>	<b>Intitulés</b>	<b>CF 12/13</b>	<b>B 13/14</b>	<b>CF 13/14</b>
706	Prestations scolaires	13 550 828	15 461 226	15 631 298
707	Vente de marchandises	61 800	105 000	36 200
708	Autres produits annexes	14 587	111 722	19 392
741	Bourses AEFÉ	28 880	66 000	61 414
758	Produits divers de gestion courante	59 989	61 839	61 839
760	Produits financiers	0	70 000	0
766	Gains au change	321 679	24 900	106 151
768	Autres produits financiers	17 553	46 304	46 304
771	Produits exceptionnels ex courant	4 000	3 770	3 769
772	Produits exceptionnels ex ant	1 920	0	0
781	Reprise sur provisions	11 700	0	213 162
	<b>Sous-total</b>	<b>14 072 936</b>	<b>15 950 761</b>	<b>16 179 529</b>
<b>Service spécial</b>	Restauration	30 359	0	0
	Activités Péri Scolaires	175 022	187 260	187 260
	<b>Sous-total</b>	<b>205 381</b>	<b>187 260</b>	<b>187 260</b>
	<b>Sous-total section de fonctionnement</b>	<b>14 278 317</b>	<b>16 138 021</b>	<b>16 366 789</b>
153	Provisions pour IFS	265 832	252 000	314 014
281	Amortissements	172 022	224 486	266 679
	<b>Sous-total section en capital</b>	<b>437 854</b>	<b>476 486</b>	<b>580 692</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 716 171</b>	<b>16 614 508</b>	<b>16 947 482</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>698 720</b>
	<b>Evolution du fonds de roulement</b>	<b>31/08/08</b>		<b>2 274 593</b>
		<b>31/08/14</b>		<b>3 679 672</b>

## 5. Préparation de la rentrée 2015

- a- Effectifs

Monsieur le proviseur présente l'estimation des effectifs de l'établissement pour la rentrée 2015 ainsi que son évolution prévue jusqu'à la rentrée 2020.



- b- Structure pédagogique

Les élèves seront répartis, pour la rentrée 2015 en 33 classes. Il y aura deux classes de plus qu'à la rentrée précédente de 2014, pas de classes à double niveau prévue pour l'instant. La moyenne par classe est de 20.6 élèves. La classe de seconde est prévue avec 32 élèves mais environ la moitié des cours serait des cours en dédoublement.

Les représentants des élèves posent la question d'une homologation de la filière ES.

Monsieur le proviseur explique que cela dépend du nombre d'élèves inscrits au lycée dans cette filière et fait remarquer qu'il faut aussi prendre en compte l'impact budgétaire d'une telle création. Madame HARRAN et monsieur VITTI précisent que la solution CNED actuelle, pour laquelle les élèves sont associés aux élèves de la filière S pour le cours du tronc commun et bénéficient aussi d'un accompagnement propre à la filière ES en très petit effectif, constitue une excellente formation permettant de développer l'autonomie des élèves.

Monsieur SAAD, représentant des parents, évoque l'absentéisme d'une maîtresse en moyenne section depuis deux semaines. Il demande, approuvé par d'autres parents, à ce

qu'une solution rapide soit trouvée. Monsieur le proviseur précise sur ce point, que cette situation est due à un départ soudain d'une enseignante, sans préavis et qu'une nouvelle enseignante est sur le point d'être recrutée.

La structure pédagogique, prévue pour la rentrée 2015 et approuvée par le directeur général lors des conférences stratégiques est la suivante.

AL KHOBAR  
R2015                      FEV    2015

PSA	PSB	PSC	MSA	MSB	MSC	GSA	GSB	GSC	CPA	CPB	GPC	CE1A	CE1B	CE1C	CE2A	CE2B	CE2C	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	CM2C
19	19	20	22	22	23	22	22	21	21	21	21	21	21	21	21	21	20	24	24	20	20	19
S86	S81	S76	S48	S59	S53	S54	S74	S61	S34	S21	S18	S20	S19	S15	S13	S130	S112	S111	S110	S131		
21,1 élèves/classe									14 classes			21,1 élèves/classe						235 élèves				
Variation / 2014-2015 : 2,7%												Variation / 2014-2015 : 5,4%						total 1er degré : 485				

6 <sup>ème</sup> A	6 <sup>ème</sup> B	5 <sup>ème</sup> A	5 <sup>ème</sup> B	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> A	3 <sup>ème</sup> B	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> S	1 <sup>ère</sup> S	1 <sup>ère</sup> S	T <sup>ère</sup> S	
20	19	19	18	26	15	15	32	3	12	13	4	
18,857143 élèves/classe							21,3 élèves/classe					64 élèves
Variation / 2014-2015 : 0,0%							Variation / 2014-2015 : 31					total 2nd degré : 196

TOTAL ETAB. : 681 élèves  
Variation / R2014 :  
Variation / prévisions : 33 classes  
20,5 élèves/classe

- c- Calendrier scolaire

Monsieur le proviseur informe le conseil d'établissement que le calendrier a été élaboré en liaison avec les établissements de Jeddah et Riyadh et monsieur Jean Louis LAVEILLE et qu'il n'a pas été facile de trouver une solution commune.

De nombreuses remarques sont faites et notamment concernant les deux journées ajoutées début novembre et ensuite retranchées aux congés de février.

Monsieur le proviseur indique qu'il fera remonter ces remarques à Monsieur LAVEILLE.



## Écoles Françaises d'Arabie Saoudite

17 juillet (environ) : 1<sup>er</sup> du  
Ramadan

### CALENDRIER SCOLAIRE 2015 - 2016

	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16									
Mardi	1 0	Jeudi	1 1	Dimanche	1 0	Mardi	1 1	Vendredi	1 0	Dimanche	1 1								
Mercredi	2 1	Vendredi	2 0	Lundi	2 0	Mercredi	2 1	Samedi	2 0	Lundi	2 1								
Jeudi	3 1	Samedi	3 0	Mardi	3 0	Jeudi	3 1	Dimanche	3 1	Mardi	3 0								
Vendredi	4 0	Dimanche	4 1	Mercredi	4 0	Vendredi	4 0	Lundi	4 1	Mercredi	4 0								
Samedi	5 0	Lundi	5 1	Jeudi	5 0	Samedi	5 0	Mardi	5 1	Jeudi	5 0								
Dimanche	6 1	Mardi	6 1	Vendredi	6 0	Dimanche	6 1	Mercredi	6 1	Vendredi	6 0								
Lundi	7 1	Mercredi	7 1	Samedi	7 0	Lundi	7 1	Jeudi	7 1	Samedi	7 0								
Mardi	8 1	Jeudi	8 1	Dimanche	8 0	Mardi	8 1	Vendredi	8 0	Dimanche	8 1								
Mercredi	9 1	Vendredi	9 0	Lundi	9 0	Mercredi	9 1	Samedi	9 0	Lundi	9 1								
Jeudi	10 1	Samedi	10 0	Mardi	10 1	Jeudi	10 1	Dimanche	10 1	Mardi	10 1								
Vendredi	11 0	Dimanche	11 1	Mercredi	11 1	Vendredi	11 0	Lundi	11 1	Mercredi	11 0								
Samedi	12 0	Lundi	12 1	Jeudi	12 1	Samedi	12 0	Mardi	12 1	Jeudi	12 1								
Dimanche	13 1	Mardi	13 1	Vendredi	13 0	Dimanche	13 1	Mercredi	13 1	Vendredi	13 0								
Lundi	14 1	Mercredi	14 1	Samedi	14 0	Lundi	14 1	Jeudi	14 1	Samedi	14 1								
Mardi	15 1	Jeudi	15 1	Dimanche	15 1	Mardi	15 1	Vendredi	15 0	Dimanche	15 1								
Mercredi	16 1	Vendredi	16 0	Lundi	16 1	Mercredi	16 1	Samedi	16 0	Lundi	16 1								
Jeudi	17 1	Samedi	17 0	Mardi	17 1	Jeudi	17 1	Dimanche	17 1	Mardi	17 1								
Vendredi	18 0	Dimanche	18 1	Mercredi	18 1	Vendredi	18 0	Lundi	18 1	Mercredi	18 0								
Samedi	19 0	Lundi	19 1	Jeudi	19 1	Samedi	19 0	Mardi	19 1	Jeudi	19 1								
Dimanche	20 0	Mardi	20 1	Vendredi	20 0	Dimanche	20 1	Mercredi	20 1	Vendredi	20 0								
Lundi	21 0	Mercredi	21 1	Samedi	21 0	Lundi	21 1	Jeudi	21 1	Samedi	21 0								
Mardi	22 0	Jeudi	22 1	Dimanche	22 1	Mardi	22 1	Vendredi	22 0	Dimanche	22 1								
Mercredi	23 0	Vendredi	23 0	Lundi	23 1	Mercredi	23 0	Mardi	23 1	Mercredi	23 1								
Jeudi	24 0	Samedi	24 0	Mardi	24 1	Jeudi	24 0	Dimanche	24 0	Mardi	24 1								
Vendredi	25 0	Dimanche	25 1	Mercredi	25 1	Vendredi	25 0	Lundi	25 0	Mercredi	25 0								
Samedi	26 0	Lundi	26 1	Jeudi	26 1	Samedi	26 0	Mardi	26 0	Jeudi	26 1								
Dimanche	27 1	Mardi	27 1	Vendredi	27 0	Dimanche	27 1	Mercredi	27 0	Vendredi	27 0								
Lundi	28 1	Mercredi	28 1	Samedi	28 0	Lundi	28 0	Jeudi	28 0	Samedi	28 1								
Mardi	29 1	Jeudi	29 1	Dimanche	29 1	Mardi	29 0	Vendredi	29 0	Dimanche	29 1								
Mercredi	30 1	Vendredi	30 0	Lundi	30 1	Mercredi	30 0	Samedi	30 0	Lundi	30 0								
		Samedi	31 0	Jeudi	31 0	Dimanche	31 1			Mardi	31 1								
Nbr jours	16		21		15		13		21		16		20		15		18		20

<b>Congés obligatoires :</b>	
Fête nationale :	23 septembre
Eid El Fitr :	4 jours autour du 17 Juillet
Eid el Adha :	4 jours autour du 23 septembre
Pâques :	le 27 mars

<b>** Présenrée pour les enseignants - Mardi 1er septembre 2015</b>	
<b>** Réntree des élèves - Mercredi 2 septembre 2015</b>	
<b>TOTAL des jours de classe :</b>	
NB : Les dates des fêtes musulmanes sont susceptibles d'être modifiées.	

175
-----

CSD du 07/12/2014 - version du 21/04/2015

- d- Création des postes  
Monsieur le proviseur signale, en raison des prévisions et des départs, la création des postes suivants :
  - 1 professeur des écoles détaché
  - 1 gestionnaire comptable détaché
  - 1 professeur des écoles recruté local
  - ½ poste de surveillant recruté local
  - 1 professeur d'anglais recruté local pour 13 heures hebdomadaire
 Il est rappelé que la création du poste de gestionnaire comptable détaché est rendue

nécessaire pour deux raisons essentielles :

- La nécessité de se conformer aux exigences du ministère saoudien pour l'âge de la retraite
- La grande difficulté pour suivre depuis l'agence comptable de Beyrouth, la comptabilité d'un établissement qui devrait atteindre un effectif de près de 700 élèves à la rentrée prochaine et l'impérieuse nécessité de professionnaliser ce service au sein du lycée.

- e- investissement R 2015

Monsieur le proviseur explique les détails des investissements prévus, estimés à environ 600 000 SAR et incompressibles pour la poursuite de la modernisation de l'établissement. Monsieur DARWICHE remercie monsieur le proviseur pour toutes les précisions apportées et note que c'est une première pour le conseil d'établissement de disposer d'autant de précisions concernant le budget, la comptabilité et les investissements.

### **6. Bilan de la conférence stratégique du 10 février.**

Monsieur le proviseur dresse un bilan de la conférence stratégique du 10 février dernier qui s'est tenue au lycée en présence de monsieur Jean Christophe DEBERRE, directeur général de la mission laïque française accompagné par m Patrick JOSEPH et mme Edwige JAVAUX.

- politique salariale : augmentation des salaires de 5% pour les recrutés locaux
- création des postes (voir 5.d)
- prise en charge de 10% des frais de scolarité des personnels n'ayant pas d'aide par ailleurs. Cette mesure comprendra aussi les temps partiels.
- évolution des tarifs scolaires : +8%

Monsieur le proviseur distribue des copies comparant nos tarifs avec d'autres établissements : IPS , BISAK, Georges POMPIDOU à titre d'exemple.

Les tarifs scolaires du lycée MLF restent inférieurs.

## TARIFS DES ECOLES INTERNATIONALES

FR	TARIFS	ECOLES		INTER		2014 15	
	KHOBAR MLF	IPS	BISAK	ISG- DEMS	G.POMPIDOU	AFLEC(DUBA)	
PS	5525	4000	3500	?	6643	5617	
MS	5525	4000	3500	?	6643	5617	
GS	5525	4000	3500	?	6643	5617	
CP	5525	4000	3500	?	6643	5617	
CE1	5525	4000	3500	?	6643	5617	
CE2	5525	4000	3500	?	6643	5617	
CM1	5525	4000	3500	?	6643	5617	
CM2	5525	4000	3500	?	6643	5617	
6	5802	4000	3500	?	6643	5617	
5	5802	4000	3500	?	6643	5617	
4	5802	4000	3500	?	6643	5617	
3	5802	4000	3500	7500	6643	5617	
2	6278	4000	3500	7500	6643	5617	
1	6278	4000	3500	7500	6643	5617	
TERMINAL	6278	4000	3500	7500	6643	5617	
<b>MOYENNE</b>	<b>5 749 SAR</b>	<b>4 000 SAR</b>	<b>3 500 SAR</b>		<b>6 643 SAR</b>	<b>5 617 SAR</b>	
	<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>						
FR	TARIFS	ECOLES		INTER		2014 15	
	KHOBAR MLF	IPS	BISAK	ISG	G.POMPIDOU-DUBAI	AFLEC-DUBAI	
PS	22542	N/A	28020	25000	26359	23949	
MS	22542	23000*	39690	60500	26359	23949	
GS	22542	34250	39690	60500	26359	23949	
CP	22542	39000	39690	60500	31761	28595	
CE1	22542	39000	41340	60500	31761	28595	
CE2	22542	39000	41340	60500	31761	28595	
CM1	22542	39000	41340	60500	31761	28595	
CM2	22542	41750	41340	60500	31761	28595	
6	23722	41750	42990	64000	40177	33702	
5	23722	42750	42990	64000	40177	33702	
4	23722	42750	42990	64000	40177	33702	
3	23722	46750	52920	65300	40177	38400	
2	25864	46750	52920	65300	43618	48153	
1	26689	46750	54570	65300	43618	50348	
		*KG1 IS A HALF DAY PROGRAM					
<b>MOYENNE</b>	<b>23 761 SAR</b>	<b>42 019 SAR</b>	<b>43 760 SAR</b>	<b>60 113 SAR</b>	<b>35 296 SAR</b>	<b>33 545 SAR</b>	

[Type text]

Page 9

- Engager une négociation avec la société NESMA pour étudier la faisabilité du projet d'extension de l'établissement.
- Etudier la mobilisation possible (mécénat) pour financer l'aménagement mobilier du projet d'extension.
- Atteindre un effectif de 680 élèves à la rentrée 2015.
- Renouveler la licence de l'école qui est valable jusqu'en septembre 2015.
- Améliorer les conditions de sécurité de l'établissement
- Mettre en place une stratégie de mobilisation des personnels au recrutement par une augmentation des salaires des recrutés locaux ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement pour les détachés (logement)
- Maintenir des taux de réussite supérieur à 90% au baccalauréat et au DNB.
- Dégager des exercices budgétaires excédentaires
- Mettre en place une certification DALF et DELF

Monsieur le proviseur ouvre le débat et souhaite avoir l'avis de chacun sur ces objectifs, précisant que pour améliorer le niveau pédagogique, il faut recruter plus et mieux ce qui entraîne plus de frais de scolarité et que le vivier à KHOBAR est pauvre. Madame LAKKIS évoque l'idée de recruter plus de détaché en raison des difficultés rencontrées cette année avec les contrats locaux.

Monsieur RAAD précise que les parents avaient toujours souhaité une augmentation des frais de scolarité inférieure à 5% par an.

Monsieur DARWICHE souhaite que la MLF standardise d'une manière uniforme la grille salariale et les prestations accordées aux recrutés locaux en fonction de l'aire géographique afin que ces derniers exercent avec enthousiasme et confort.

Monsieur RAAD précise qu'il pense que la problématique des salaires n'est pas toujours

un frein au recrutement.

Tous les intervenants sont d'accord sur la nécessité de maintenir un bon niveau au sein de l'établissement.

Monsieur DARWICHE demande à monsieur le proviseur s'il est possible de reporter certains investissements non urgents en cas de nécessité et précise que la direction actuelle peut compter sur la confiance et le soutien des représentants des parents.

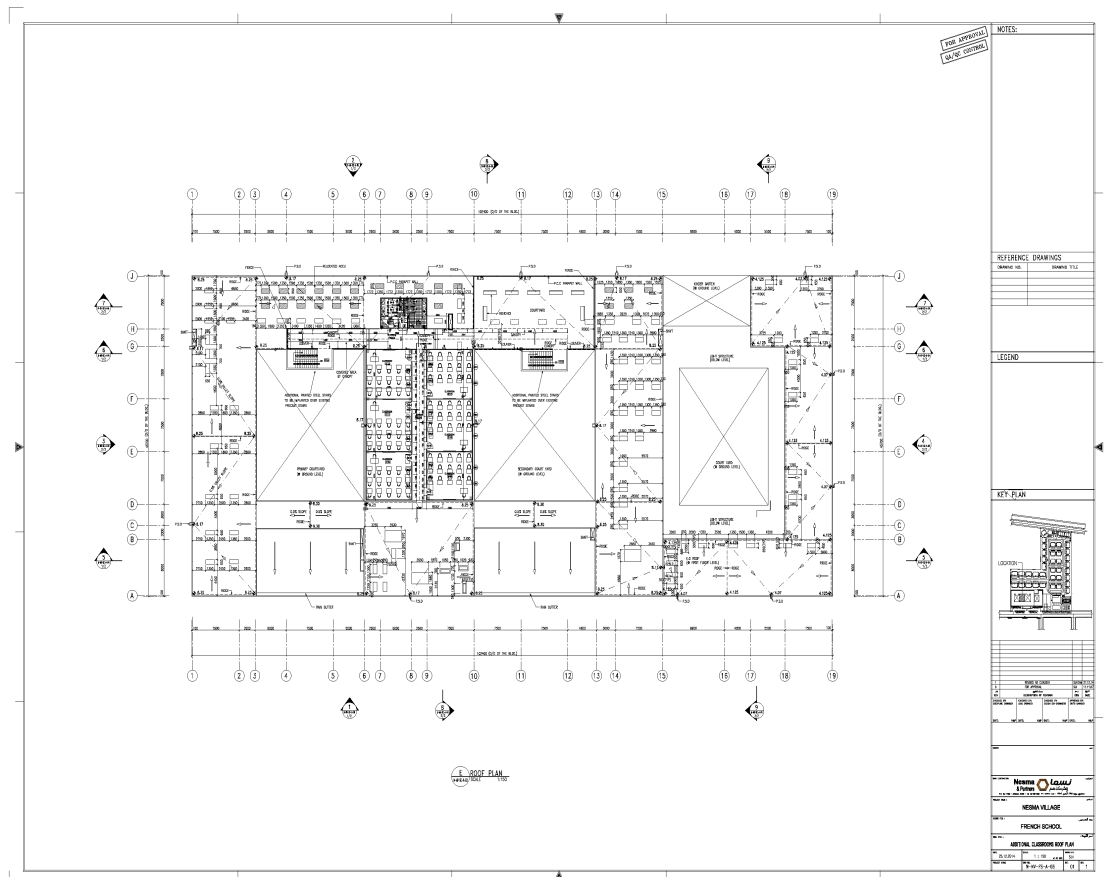
## 7 . Projet d'extension de l'établissement

Ce projet est rendu nécessaire en raison de l'augmentation prévisible de l'effectif des élèves et de la nécessité d'améliorer les espaces scolaires.

Monsieur le proviseur explique, plans à l'appui, le projet. Un appel à sponsors sera lancé.

L'estimation actuelle s'élève à 2 800 000 SAR.

Une négociation des conditions de construction sera engagée avec la société NESMA.



### **8. Point sur la sécurité de l'établissement**

Monsieur le proviseur énumère l'ensemble des démarches entreprises, notées dans le compte rendu du comité de concertation du 14 janvier 2015 qui figurait en pièce jointe.

La visite du premier conseiller de l'ambassade de France, le 21 janvier 2015 et la rencontre avec le chef de la police de la province Est, puis le 28 janvier, la rencontre avec le prince Mishaal, chef de la garde nationale ont permis de rassurer la communauté scolaire sur les conditions de sécurité du lycée.

La présence régulière de la police devant l'établissement, les patrouilles de voitures banalisées et la mise en place de plots de sécurité devant l'établissement renforcent le dispositif.

Monsieur RAAD informe le conseil d'établissement que monsieur l'Ambassadeur de France a évoqué ce point, lors de sa dernière entrevue avec le gouverneur de la province est, le prince Naef Bin Abdulaziz.

Monsieur RAHAL fait noter que la visite du responsable sécurité de l'entreprise Schlumberger a été plutôt positive pour ce qui concerne notre école

### **9. Kermesse et spectacle de l'année**

La kermesse aura bien lieu de samedi 18 avril 2015. Une réunion de préparation se tiendra le 31 mars, tous les volontaires sont les bienvenus.

Le spectacle de fin d'année pour l'école maternelle et primaire aura lieu dans la semaine du 17 au 21 mai selon une organisation qui se met en place actuellement.

Il n'y pas de questions diverses pour ce conseil.

La séance est levée à 21h

Le président du conseil d'établissement

Jean Michel BLETTERY